



Catalogue 2025

Qui peut vous proposer autant de choix ?



www.stmp-location.fr



FROID



CUISSON



PREPARATION



LAVERIE



INOX

Catalogue STMP – Edition 2025

Quelques consignes à respecter afin d'éviter les pannes :

- Respecter une température ambiante comprise entre -30°C +25°C et un taux d'humidité inférieur à 60%.
- Ne pas dépasser la limite de chargement de produits indiquée par les étiquettes afin de ne pas obstruer les passages d'air froid.
- Laisser un espace suffisant entre les machines afin que l'air chaud éjecté ne circule pas de machine en machine.
- Prendre soin de vérifier que les aérations ne sont pas obstruées pas un mur ou une autre machine.
- Chaque machine doit être branchée à sa propre prise.

**Liste non exhaustive. Consultez notre site internet www.stmp-location.fr
N'hésitez pas à nous contacter.**



STMP France
100 Avenue de Choisy – Villeneuve Triage
94 190 Villeneuve Saint Georges
Tél. : 01.43.89.06.00 – 01.43.89.71.70 / Fax : 01.43.89.64.35
www.stmp-location.fr E-mail : contact@stmp-location.com
SARL AU CAPITAL DE 301 200€
R.C.S. CRETEIL B389 856 261 – APE 4669 C

Sommaire



Froid



Cuisson / Chaud



Laverie



Préparation



Véhicules
frigorifiques



Inox



Chambres froides
mobiles



Cuisines mobiles



Sanitaires mobiles

SCENARIO Panoramique 1500

Bi température – Vitres coulissantes



 RÉSERVER

Bac Libre Service froid positif et négatif
Couvercle vitres coulissantes (x2)
Poignées aluminium
4 côtés vitrés
Réfrigération ventilée
1 compresseur hermétique
Tableau de bord électronique
Thermomètre de régulation
Couleur noir
Dégivrage électrique
Température -16°C;-18°C – 1°C+7°C
Puissance : 1000W/4,8A / 1100W/6,8A (Dégivrage)
230V 50hz 1PH
187 kg – Capacité net : 287 L
Gaz R290
Eclairage Led
Roulettes
Pare choc inox alimentaire
Dimensions : 1590 x 1160 x 970 mm

Accessoire :

- Arceau publicitaire
- PLV Latérale

SCENARIO Panoramique 2000

Bi température – Vitres coulissantes



 RÉSERVER

Bac Libre Service froid positif et négatif
Couvercles vitres coulissantes (x2)
Poignées en aluminium
4 côtés vitrés
Réfrigération ventilée
1 compresseur hermétique
Tableau de bord électronique
Thermomètre de régulation
Couleur noir
Dégivrage électrique
Température -16°C;-18°C – 1°C+7°C
Puissance : 1350W/6,5A / 1400W/8,7A (Dégivrage)
230V 50hz 1PH
274 kg – Capacité net : 418 L
Gaz R290
Eclairage Led
Roulettes
Pare choc inox alimentaire

Accessoire :

- Arceau publicitaire
- PLV Latérale

SCENARIO 1500

Froid positif négatif – Vitres coulissantes



Bac Libre Service bi température
 Vitres coulissantes sans chocs (x2)
 Poignées aluminium
 4 côtés vitrés
 Réfrigération ventilée
 1 compresseur hermétique
 Tableau de bord électronique
 Thermomètre de régulation
 Couleur noir
 Dégivrage électrique
 Température -16°C;-18°C – 1°C+7°C
 Puissance : 1000W/4,8A / 1100W/6,8A (Dégivrage)
 230V 50hz 1PH
 187 kg – Capacité net : 287 L
 Gaz R290
 Eclairage Led
 Roulettes
 Pare choc inox alimentaire



 RÉSERVER

[Possibilité d'installation
de PLV par nos soins](#)

Dimensions	
Largeur	1590 mm
Profondeur	1040 mm
Hauteur	970 mm

SCENARIO 2000

Froid positif négatif – Vitres coulissantes



Bac Libre Service bi température
 Vitres coulissantes sans chocs (x2)
 Réfrigération ventilée
 2 compresseurs hermétique
 Tableau de bord électronique
 Thermomètre de régulation
 Couleur noir intégrale
 Dégivrage électrique
 Température -15°C;-18°C – 1°C+5°C
 Puissance : 1150W/6,6A / 2440W/10A (Dégivrage)
 230V 50hz
 194 kg – Capacité net : 399 L
 Eclairage Led
 Roulettes
 Pare choc de protection en inox alimentaire



👉 RÉSERVER

[Possibilité d'installation
de PLV par nos soins](#)

Dimensions	
Largeur	2100 mm
Profondeur	1040 mm
Hauteur	970 mm

Modulo 1350



Stand LS 4 faces vitrées
Comptoir réfrigéré sur roulettes
Groupe frigorifique
Thermomètre de régulation
Température +2°C / +4°C
Puissance 1170W/10A
Avec barres de protection en inox
Sur roulettes avec freins
LED
Dimensions : 1350x1250x905 mm

 RÉSERVER

Dimensions	
Largeur	1350 mm
Profondeur	1250 mm
Hauteur	905 mm

Modulo 1350

Couvercle vitres coulissantes



Stand LS 4 faces vitrées
Comptoir réfrigéré sur roulettes
Fermeture par vitres coulissantes (x2)
Groupe frigorifique
Thermomètre de régulation
Température +2°C / +4°C
Puissance 1170W/10A
Avec barres de protection en inox
Sur roulettes
LED

 RÉSERVER

Dimensions	
Largeur	1350 mm
Profondeur	1250 mm
Hauteur	905 mm

Modulo 800



Stand LS 4 faces vitrées
Surface inclinable jusqu'à 15°
Réfrigération ventilée
Tableau de bord électronique
Thermomètre de régulation
Couleur noir intégrale
Température : +2°C / +6°C
Gaz R290
Puissance 900W/10A
Barres de protection en inox alimentaire
Eclairage Led
Roulettes avec freins
Dimensions : 800x700xH905 mm

Dimensions	
Largeur	800 mm
Profondeur	700 mm
Hauteur	905 mm

[🛒 RÉSERVER](#)

Modulo Villa 1040



Vitrine réfrigérée pour promotion.
Froid positif
Température : +2°C ; +5°C
Froid ventilé
Contrôle électronique de la température
Sur roulettes dont 2 avec frein
Pare chocs rectangulaire en inox
Gaz R290
Eclairage LED

 RÉSERVER

Dimensions	
Largeur	1040 mm
Profondeur	1007 mm
Hauteur	943 mm

Modulo 1600



 RÉSERVER

Dimensions	
Largeur	1600 mm
Profondeur	750 mm
Hauteur	935 mm

Plage de température : -1°C ; +7 °C
 Sans éclairage
 Classe climatique 3
 Poids Brut / Poids Net : **172 kg / 167 kg**
 Volume net : 154 L
 Finition extérieure Inox galvanisé avec revêtement plastique - Skinplate
 Finition intérieure Acier Inoxidable AISI 304
 Thermostat Electronique
 Type de réfrigération : Ventilée
 Type de Dégivrage : Automatique – Par Cycle
 Réfrigérant R290a
 Thermomètre Digital

Puissance électrique et Consommation

Consommation énergétique : 19.50 kWh/24h
 Consommation annuelle : 71175 kWh
 Puissance nominale 1219 W
 Voltage / Fréquence 220-240/50 V/Hz
 Niveau sonore

Dimensions

Dimensions Intérieures (WxDxH) 1503 x 551 x 186 mm
 Dimensions Extérieures (WxDxH) 1600 x 750 x 935 mm
 Dimensions emballées (WxDxH) 1660 x 810 x 950 mm

Modulo Villa 1200



 RÉSERVER

Stand LS 4 faces vitrées
Avec ou sans vitres coulissantes
Réfrigération ventilée
Tableau de bord électronique
Thermomètre de régulation
Couleur noir intégrale
Température +2°C / +5°C
154 kg
Capacité net : 228 L
1 compresseur hermétique
Puissance 1000W / 5,2A – 230V 1Ph 50Hz
Barre de protection en inox
Eclairage Led
Roulettes avec freins

Dimensions	
Largeur	1200 mm
Profondeur	1200 mm
Hauteur	940 mm

Modulo Villa 1500



 RÉSERVER

Stand LS 4 faces vitrées
Réfrigération ventilée
Tableau de bord électronique
Thermomètre de régulation
Couleur noir intégrale
Température +0°C / +7°C
192 kg
Capacité net : 292 L
1 compresseur hermétique
Puissance 1000W / 5,2A – 230V 1Ph 50Hz
Barre de protection en inox
Eclairage Led
Roulettes avec freins

Dimensions	
Largeur	1500 mm
Profondeur	1200 mm
Hauteur	940 mm

Modulo Black 1200

Trois faces vitrées



Réfrigération Ventilée
Exposition des produits valorisée grâce à l'inclinaison.
Température +2°C + 6°C
Régulation électronique
Sur roulettes
LED

 RÉSERVER

Dimensions	
Largeur	1200 mm
Profondeur	800 mm
Hauteur	1200 mm

Congélateur Igloo

Avec glissières



125 kg
Couleur noir
Capacité brute : 585 ℓ
Capacité net : 532 ℓ 1,03 m²
Eclairage LED
Thermomètre digital
Froid ventilé
Grilles de séparation : 2
Gaz R 290 Cl. 3 (25°C/60% HR)
220-240V / 50Hz 3.25 A 500 W
5.4 kWh/24HR
Température : -23°C to -16°C

Dimensions	
Largeur	1700 – 2200 ou 2500 mm
Profondeur	840 mm
Hauteur	880 mm

*Disponible en noir

Congélateur Combi



Congélateur à couvercles coulissants incurvés
Eclairage LED
Régulation électronique
Température – 18 à -23°C
Tension et Fréquence 230V/50Hz
Flexibilité maximum grâce aux diverses combinaisons
Couleurs ; Gris anthracite, blanc, noir.

Configurations

Seul



Série



Bloc



Îlot



LAVERIE

Laves-verres – Lave-vaisselles – Laves-batteries – Lave-vaisselles à capot



Lave-Verres

 RÉSERVER



Lave-Vaisselle frontal

 RÉSERVER



Lave-Vaisselle à capot

 RÉSERVER



Lave-Batteries

 RÉSERVER

ALBERTVILLE 1250 Gamme black

Vitrine murale avec portes battantes



 RÉSERVER

- 4 étagères réglables
- Bandes de tarification
- Eclairage intérieur blanc fluorescent
- Refroidissement dynamique
- Température 0+2°C 0+4°C
- Régulateur de température électronique avec affichage digital
- 230V 50Hz
- Contrôleur électronique
- Côtés complètement isolés
- Isolation en mousse de polyuréthane écologique
- Système d'évaporation automatique
- Couleur intérieur et extérieur noir
- Rideau de nuit
- LED
- Sur roulettes

Dimensions	
Largeur	1250 mm
Profondeur	620 mm
Hauteur	2100 mm

GREEN 2025 - Armoire Positive 2 portes G 1385

Vitrine murale positive avec portes battantes



 **RÉSERVER**

Eclairage LED

Nouveau design de porte

Portes avec triple vitrage low-e, avec charge d'argon (FV).

Réfrigération

Thermostat numérique.

Cadres de portes chauffants anti-givre (FV).

Consommation : 5,05 kWh/24h

Classe énergétique : B

Gaz R-290

Dimensions :

LxPxH : 1385 x 705 x 2010 mm

Couleur : noir

Température : +2°C +8°C

Classe climatique : 4 / 38°C

Tension électrique : 230V/1Ph/50Hz

Matériel : Extérieur / Intérieur acier plastifié blanc

Épaisseur : 50

Isolation : 40 kg/m³ / Free CFC's / Zero ODP-GWP

Capacité : 1000L

Portes : 2

Nombre de grilles : 10 (530x510)

Froid ventilé

Puissance : 445W

Nettoyage

La vitrine dispose d'une évacuation à l'intérieur de l'équipement pour l'évacuation des liquides de nettoyage ou en cas de rupture d'un récipient.

Nouveau régulateur de température

Le système de contrôle a une plus grande précision dans le contrôle de la température. Une plus grande facilité dans le réglage de la plage de température que nous souhaitons atteindre.

ALBERTVILLE 1250

Vitrine murale



- 4 étagères réglables
- Bandes de tarification
- Eclairage intérieur blanc fluorescent
- Refroidissement dynamique
- Température 0+2°C 0+4°C
- Régulateur de température électronique avec affichage digital
- 230V 50Hz
- Contrôleur électronique
- Côtés complètement isolés
- Isolation en mousse de polyuréthane écologique
- Système d'évaporation automatique
- Couleur intérieur et extérieur noir
- Rideau de nuit
- LED
- Sur roulettes

Dimensions	
Largeur	1250 mm
Profondeur	620 mm
Hauteur	2100 mm

ALBERTVILLE 1800

Vitrine murale



- 4 étagères réglables
- Bandes de tarification
- Eclairage intérieur blanc fluorescent
- Refroidissement dynamique
- Température +2°C +4°C
- Gaz R290
- Régulateur de température électronique avec affichage digital
- 230V 50Hz
- Contrôleur électronique
- Côtés complètement isolés
- Isolation en mousse de polyuréthane écologique
- Système d'évaporation automatique
- Couleur intérieur et extérieur noir
- Rideau de nuit
- Sur roulettes
- LED**

Dimensions	
Largeur	1800 mm
Profondeur	620 ou 780 mm
Hauteur	2100 mm

ALBERTVILLE 1900

Vitrine murale



- 4 étagères réglables
- Bandes de tarification
- Eclairage intérieur blanc fluorescent
- Refroidissement dynamique
- Température +2°C +4°C
- Gaz R290
- Régulateur de température électronique avec affichage digital
- 230V 50Hz
- Contrôleur électronique
- Côtés complètement isolés
- Isolation en mousse de polyuréthane écologique
- Système d'évaporation automatique
- Couleur intérieur et extérieur noir
- Rideau de nuit
- Sur roulettes
- LED**

Dimensions	
Largeur	1900 mm
Profondeur	620 ou 780 mm
Hauteur	2100 mm

EVEREST 2 PORTES

Armoire 2 portes négative



 RÉSERVER

5 étagères réglables (x2)
2 portes battantes
Capacité net : 790 L
Température : -18°C -16°C
Classe climatique : 3
Gaz R290
Poids : 310 kg
Dégivrage : Inversion de cycle
2 compresseurs hermétiques
Absorption en régime : 2000W / 9,5A
Dégivrage : 2150 W / 9,2 A
230 V / 50 hz
Affichage digital
Réfrigération ventilée
Portes vitrées avec fermeture automatique
Roulettes avec freins
Couleur noir
Eclairage LED

Dimensions	
Longueur	1340 mm
Profondeur	885 mm
Hauteur	2071 mm

EVEREST 3 PORTES

Armoire 3 portes négative



5 étagères réglables (x3)
3 portes battantes
Capacité net : 1200 L
Température : -18°C -16°C
Gaz R290
3 compresseurs hermétiques
3000W / 14,3 A
230 V / 1 Ph / 50 hz
Affichage digital
Côtés complètement isolés
490 kg
Portes vitrées avec fermeture automatique
Roulettes avec freins
Couleur : Noir intégrale (intérieur + extérieur)
Eclairage LED

 RÉSERVER

Dimensions	
Longueur	2010 mm
Profondeur	885 mm
Hauteur	2071 mm

AUSTRAL 2 PORTES

Armoire négative



 RÉSERVER

10 étagères réglables
2 portes battantes
Capacité net : 790 L
Température : -18°C -16°C
Classe climatique : 3
Poids : 310 kg
Dégivrage : Inversion de cycle
1 compresseur hermétique
Absorption en régime : 2000W / 9,5A Dégivrage : 2150 W / 9,2 A
230 V / 50 hz
Affichage digital
Réfrigération ventilée
Portes vitrées avec fermeture automatique
Couleur noir
Sur pieds
Eclairage Blanc fluorescent

Dimensions	
Longueur	1250 mm
Profondeur	650 mm
Hauteur	2000 mm

MISTRAL 2 PORTES

Armoire négative

[🛒 RÉSERVER](#)

Armoire négative 2 portes
Gaz R290
Éclairage LED fixé sur les montants verticaux.
Couleur extérieur : noir
Couleur intérieur : blanc
10 étagères réglables (5 par portes) avec étiquettes de prix
2 portes battantes avec fermeture automatique
Capacité net : 810 L
Température : -21 ; -16°C
Classe climatique : 3
Poids : 310 kg
Porte en verre antibuée à triple vitrage
Compresseur hermétique
230 V / 50 hz /1 PH
Affichage digital
Réfrigération ventilée
Roulettes avec freins

Dimensions	
Longueur	1250 mm
Profondeur	740 mm
Hauteur	2000 mm

Armoire à Boisson 380L



Capacité 380 Lit
5 grilles réglables, 495x370 mm

Capacité de charge : 455 canettes 33cl ou 217 bouteilles 50 cl.
Réalisation intérieure en ABS noir, extérieure en acier laqué noir.
Eclairage LED dans de le cadre de la porte
Evaporateur (Roll Bond) ventilé
Dégivrage automatique avec auto évaporation
Thermostat mécanique.
Thermomètre digital.
Serrures à clés sur le cadre, livrée de série.
Porte avec poignée réversible (voir réf. CK38/Z6).
2 roues unidirectionnelles et 2 vérins réglables.
Réfrigérant R600a.
Dimensions : 595x600x1840 mm

Dimensions	
Largeur	595 mm
Profondeur	600 mm
Hauteur	1840 mm

Armoire Réfrigérée P.M.NEGATIVE



Armoire froide négative
Froid ventilé
Etagères réglables
Fronton lumineux
Température +2°C /+12°C
165W, 1.70A, 50HZ
Capacité : 52 litres

Dimensions	
Largeur	600 mm
Profondeur	600 mm
Hauteur	850 mm

Armoire Inox Positive

1 porte



Capacité net : 650 L
Température ambiante : 32°C
Température : 0+2°C 0+4°C
Contrôleur électronique
Porte à fermeture automatique avec joint magnétique.
Fermeture à clé
Fonde de cuve rayonné
Evaporateur traité anti-corrosion
Éclairage intérieur LED
4 roulettes dont 2 à freins
Isolation : 60 mm (Mousse de polyuréthane)
Poids : 138 kg
3 Grilles GN2/1

Dimensions	
Largeur	740 mm
Profondeur	830 mm
Hauteur	2010 mm

Armoire Inox Positive

2 portes



Volume : 1300

Température :

0+2°C / 0+8°C

Tropicalisé

Dimensions (mm) : 1314x805x2065

Poids brut/net : 195 Kg

Alimentation électrique : 220V

50 Hz

Puissance : 350W

Consommation : 1,26KWh

Réfrigérant : R600a

Evaporateur traité anti
corrosion

Finition : Inox Int/Ext : AISI 304 sauf der/
dess : Acier

galvanisé

6 grilles rilsanisées blanches.

36 grilles max. avec 50 mm d'espace.

Roue avec freins

Fermeture des portes avec une serrure de série

Dimensions

Largeur	1314 mm
Profondeur	800 mm
Hauteur	2065 mm

Cellule de refroidissement

7 niveaux



Isolation sans CFC/HCFC épaisseur 60 mm
Intérieur/extérieur en acier AISI 304
Contrôle électronique avec clavier de commandes
HACCP de série
Dégivrage automatique à gaz chaud
Joint amovible
Sonde à cœur de série
Angles intérieurs arrondis
Porte réversible à fermeture automatique
Pieds réglables en inox

Cellule de refroidissement rapide à haut rendement
Capacité pour 7 x GN1/1 ou 600 x 400 - Espace entre niveaux 60 mm
Fonctionnement dans une température ambiante de 38°C maxi.

Refroidissement rapide des produits de +90°C à +3°C en 90 mn maximum.
Température de l'air de 0°C.

Ce mode de refroidissement est indiqué pour des produits délicats ou d'une épaisseur maximum de 2-3 cm

Il permet également de réduire au minimum la prolifération bactérienne en augmentant la sécurité alimentaire

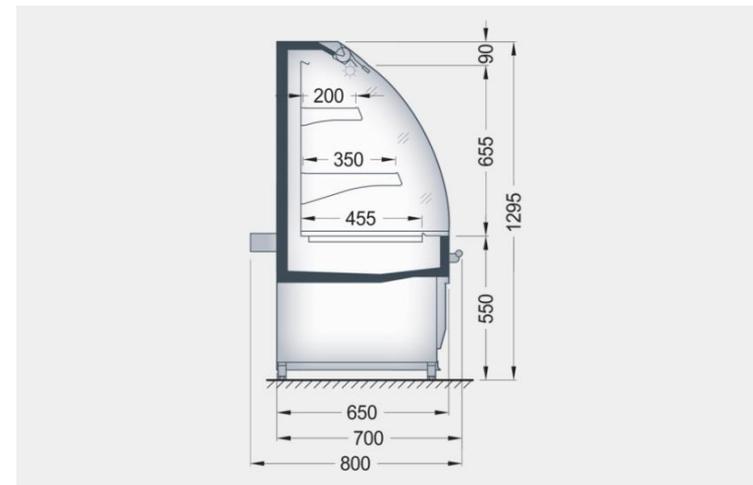
Dimensions	
Largeur	800 mm
Profondeur	830 mm
Hauteur	1110 mm

Black 1000

Vitrine semi verticale



Profondeur : 700 mm
Hauteur : 1295
Largeur : 960 mm
Température : +0°C - +2°C classe M1
2 étagères
Réfrigération ventilée
Thermomètre de régulation
Puissance 1690 w/16a
LED
Sur roulettes



TOKYO 2024 - Modèle 1250-2

Vitrine Semi-Verticale



Dimensions	mm
Longueur	1250
Profondeur	1000
Hauteur	1300

DIMENSIONS LxPxH : 1250x1000x1300 mm

DIMENSIONS TRANSPORT (mm) **1445x1120x1500**

CONTROLEUR : **DIGITAL**

SURFACE RÉFRIGÉRÉE (m²) : **1.6**

VOLUME UTILE (lts.) : **260**

TDA - ZONE D'AFFICHAGE TOTALE : **1.664**

POIDS BRUT (kg) : **160**

DIMENSIONS (mm) **1445x1120x1500**

TEMPÉRATURE ENVIRONNEMENT : **+25°C**

Classe climatique : **3**

TENSION : **220 V/50 Hz**

NIVEAU SONORE : **<70 dB**

COMPRESSEUR : **N°1 - 476 W - 3,01 A**

RÉFRIGÉRANT : **Type R-290a - gr 150**

VENTILATEURS ÉVAPORATEUR : **N°2 - 5W - 0.02A**

VENTILATEURS DE CONDENSEUR : **N°2 - 25W - 0.425A**

RÉSISTANCES : **116W - 0,5A**

PUISSANCE : **652W - 4,43A**

CONSOMMATION kWh/24h : **14,44**

Yokohama

Vitrine semi verticale



Température : +4°C - +8°C classe 3H

3 étagères

Réfrigération ventilée

Thermomètre de régulation

Puissance 900 w/16a

Voltage : 230V 50Hz

Surface d'exposition : 1,69 m²

Rideau de nuit

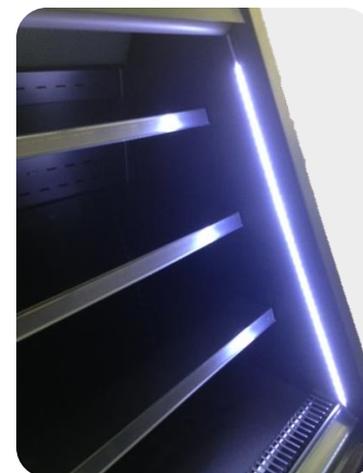
Couleur noir intégrale

Sur roulettes

Eclairage LED

 **RÉSERVER**

Dimensions	
Longueur	1000 / 1200
Profondeur	785 mm
Hauteur	1200 mm



Yokohama Slim

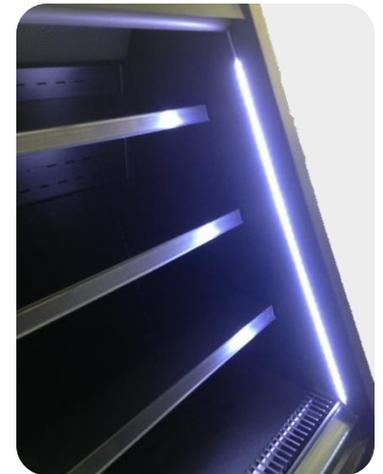
Vitrine semi verticale



Température : +4°C - +10°C
Classe température : 3 H
Puissance : 1150W, Dégivrage 400W
Puissance éclairage : 25W
Gaz R290
4 étagères
Réfrigération ventilée
Thermomètre de régulation
Voltage : 230V 50Hz 10A
Rideau de nuit
Couleur noir intégrale
Sur roulettes
Eclairage LED

 **RÉSERVER**

Dimensions	
Longueur	800 mm
Profondeur	785 mm
Hauteur	1550 mm



Yokohama One

Vitrine semi verticale avec vitres coulissantes



Vitrine LS Semi-verticale
2 vitres coulissantes
Étagères réglables: 3
Réfrigération ventilée
Tableau de bord électronique
Thermomètre de régulation
Couleur noir intégrale
Froid positif
Température +4°C / +8°C classe H3
Puissance 900W/16A
Voltage : 230V 50Hz
Led
Roulettes avec freins

 RÉSERVER

Dimensions	
Longueur	1250 / 1500 / 1800 mm
Profondeur	785 mm
Hauteur	1570 mm

Sushi Master

Vitrine semi verticale



Température : 0 + 2°C
Classe climatique : 3
Isolation des joues : Polyuréthane injecté
Tension : 220-240V / 50 Hz
Dégivrage automatique
Gaz R290
Eclairage LED
Thermostat digital

 RÉSERVER

Dimensions	
Longueur	940 / 1140 / 1440 / 1940 / 2500 mm
Profondeur	1000 mm
Hauteur	1200 mm

BRAVA

Vitrine traditionnelle vitre faciale droite



Refroidissement ventilé
Vitres droites
Réserve réfrigérée
Etagère d'exposition en acier inoxydable
Plan de travail en granit
Régulation électronique
Dégivrage automatique
Roulettes avec freins
Couleur : Noir
Eclairage LED
Température 0+2°C / 0+8°C
230V

 RÉSERVER

Dimensions	Extérieures
Longueur	1500 / 1800 mm
Profondeur	1155 mm
Hauteur	1190 mm

Vitrine à poser inox merchandising chaud



Température +30°C +120°C
Tension : 230 V50 Hz
Poids : 45 Kg

Plus de choix en
cliquant ici

Dimensions	
Largeur	750 mm
Profondeur	775 mm
Hauteur	585 mm

Vitrine à poser inox merchandising froid



Température 0+6°C 0+15°C

Réfrigération ventilée

Tension : 230 V

50 Hz

Poids : 45 Kg

Plus de choix en
cliquant ici

Dimensions	
Largeur	750 mm
Profondeur	775 mm
Hauteur	585 mm



Matériel de cuisson et de maintien en température

[Consultez notre site](#)



Container frigorifique 5m3



Fonctionnement en conditions extrêmes : **-15°C à +45°C**

Groupe Froid bi-température :

Positif : **0°C / + 4°C,**

Négatif : **-20°C/-22°C.**

Autonome grâce à son groupe électrogène (environ **40 heures**),
Assemblable par 3, équivalent à un gabarit 20’,

3 conteneurs soutiennent environ **150 personnes** sur la base de 2 ravitaillements par semaine,

Prévu pour stockage de denrées alimentaires, produits médicaux et pharmaceutiques.

Volume utile : 5,8m³

TARE : 1800 kg

Charge utile : 1700 kg



Dimensions	
Largeur	2438 mm
Profondeur	2018 mm
Hauteur	2591 mm

Container frigorifique - 20 pieds



Obligatoire pour le transport de denrées alimentaire.

Volume utile : 28 m³

Dimensions extérieures : longueur 6.06m / largeur 2.44m / hauteur 2.60m
Dimensions intérieures : longueur 5.15m / largeur 2.20m / hauteur 2.20m

Contenance en palette : 10 palettes (1.20 x 8.80m)

Structure : acier profilé

Portes : 2 portes en bout

Poids à vide : 3.5 tonnes

Charge utile : 12 tonnes

Parois : extérieures : acier, aluminium / intérieures : inox ou aluminium / isolant : mousse polyuréthane

Plancher : plat ou caillebotis aluminium

Constructeur : Carrier (USA)

Réfrigérant : R134 A

Alimentation électrique : 380V 3/50 Hz 32 A

Consommation : 4 à 6 kW/h

Températures : +15°C à -25°C /

Contrôle sur disque enregistreur 31 jours

Compresseur : 1/2

Container frigorifique - 40 pieds



Obligatoire pour le transport de denrées alimentaires.

Volume utile : 58 m³

Dimensions extérieures : longueur 12.20m / largeur 2.44m / hauteur 2.60m

Dimensions intérieures : longueur 11.20m / largeur 2.20m / hauteur 2.20m

Contenance en palette : 22 palettes (1.20 x 8.80m)

Structure : acier profilé

Portes : 2 portes en bout

Poids à vide : 6 tonnes / Charge utile : 24 tonnes

Parois : extérieures : acier, aluminium / intérieures : inox ou aluminium / isolant : mousse polyuréthane

Plancher : plat ou caillebotis aluminium

Constructeur : Carrier (USA)

Réfrigérant : R134 A

Alimentation électrique : 380V 3/50 Hz 32 A

Consommation : 4 à 6 kWh

Températures : +15°C à -25°C / Contrôle sur disque enregistreur 31 jours

Compresseur : 1/2

Cuisines Mobiles et Espaces de Restauration



Contactez nous au 01 43 89 71 70 ou par mail sur contact@stmp-location.com pour déterminer l'espace, le rendement et le matériel frigorifique, cuisson, laverie, inox et préparation dont vous avez besoin pour votre cuisine mobile.

Comptez sur nos 30 ans d'expérience pour déterminer au mieux vos besoins.

 RÉSERVER



Cuisines Mobiles et Espaces de Restauration



Cuisines Mobiles et Espaces de Restauration



Cuisines Mobiles et Espaces de Restauration



Cuisines Mobiles et Espaces de Restauration



Cuisines Mobiles et Espaces de Restauration



Maxity Châssis-cabine – Camionnette frigorifique



 **RÉSERVER**

Cellule qualité « Isolation Renforcée », constituée de panneaux épaisseur mini 85 mm en composite gel-coat antibactérien-polyester-polyuréthane, armés d'inserts aluminium, conçue selon les directives hygiène HACCP.

Ouverture arrière totale 2 battants OT2 sur cadre renforcé boulonné, poignées 1 mouvement « easy-handle », moulures aluminium, éclairage LEDs, plancher antidérapant avec 1 écoulement avant droit et plinthe aluminium 3 faces, marchepied arrière escamotable, feux latéraux si longueur hors tout supérieure à 6 mètres.

Plancher renforcé + plinthes alu HD + cornière d'étanchéité renforcée d'angles de plinthes avant + cadre triple épaisseur acier THLE / aluminium / inox + protection de seuil longueur et hauteur totale + 2 butoirs sur montants verticaux + 2 butoirs encastrant feux d'encombrement AR si véhicule équipé.

2.5 DCI 130 CH

Empattement : 2.95 m

Dimensions intérieures

Longueur : 3.50 m

Largeur : 1.90 m

Hauteur : 1.95 m

Inox



Consultez tout l'univers inox sur notre site



PLV générique et industrielle



Personnalisation des meubles selon les rayons, les produits ou la marque.

Renforcez l'impact de votre marque avec notre service de PLV. Nous nous occupons de l'impression et de l'installation de votre PLV dans nos ateliers et livrons les différents points de vente.

Les bacs réfrigérés panoramiques présentent l'avantage de rester propres longtemps et d'être faciles à nettoyer, presque comme s'ils étaient autonettoyants.

Ces bacs sont disponibles en version température positive ou négative et sont équipés d'un design noir moderne. Leur éclairage LED met en valeur les produits, visibles sur les quatre côtés du bac, tout en étant peu gourmand en énergie.

Sanitaires Mobiles



Equipements :

- Wc anglais
- Douche
- Lavabo
- Convecteur

Dimensions : 6,00 x 2,50m ou 2,50 x 2,50 m



Conditions générales de location



Chapitre 1 : Dispositions particulières

Article 1.1 : Champ d'application

➤ Sauf convention contraire pouvant être conclu entre l'entreprise et le client, la signature du présent contrat entraîne l'acceptation sans réserves des conditions générales de location suivantes :

Article 2.1 : Renseignements à fournir par le client

➤ 2.1 Le contrat est établi d'après les renseignements fournis par le client en temps opportun pour permettre l'acheminement du matériel et la conception des stands, notamment :

- le nombre, la dimension.
- la désignation des lieux de livraison et de changement ainsi que les conditions et l'état des accès aux locaux (possibilité de stationnement, couloirs, escaliers, monte-charge et toutes autres particularités).

➤ 2.2 Le locataire ne pourra demander en cours de location le changement du matériel pour des motifs tenant aux renseignements qu'il a fournis dans les termes définis à l'article 2.1.

Article 3.1 : Durée du contrat

➤ 3.1 La location est consentie pour une durée déterminée. Elle prend effet au moment où le matériel est remis au locataire.

➤ 3.2 Sauf accord préalable écrit au loueur, le matériel non restitué à l'échéance convenue et conformément à l'article 6.3 des présentes conditions générales peuvent être repris par le loueur en quelque lieu où ils se trouvent et aux frais du locataire sans que ce dernier puisse se prévaloir d'une rupture abusive à son encontre de ladite location.

➤ 3.3 Le loueur se réserve alors le droit de réclamer au locataire le montant du prix journalier de la location correspondant aux jours de retard à compter de l'échéance convenue pour la restitution.

➤ 3.4 Longues et courtes durées de location :

Une courte durée de location peut aller de 3 jours à une semaine, de 4 à 24 semaines et selon le nombre de machines (36 maximum). Au delà de ce nombre de meubles et du délai de location, le loueur doit convenir d'une convention déterminant un délai de 6 mois, 1 an ou 3 ans en reconduction tacite. Celui-ci déclare alors avoir un tarif de l'ensemble des machines louées.

Les conventions sont obligatoires et se présentent comme suit :

De 36 à 72 meubles : convention de 6 mois

De 72 à 300 meubles : convention d'1 an

De 300 à 600 meubles : convention de 3 ans

➤ La convention est conclue selon les critères ci-dessus. Elle se renouvelle ensuite par tacite reconduction pour une période de même durée, sauf dénonciation à la date anniversaire, par l'une ou l'autre des parties par première présentation d'une lettre recommandée avec accusé de réception, trois mois avant l'échéance de la période contractuelle en cours. En cas d'installation par la société STMP, sur demande de l'entreprise, d'un ou plusieurs meubles supplémentaires en cours d'exécution de la convention, celle-ci répartira pour une nouvelle période définie ci-dessus et ce pour l'ensemble des appareils installés. Dans le cas où le client transférerait ses locaux dans un autre établissement, la présente convention continuerait à courir dans tous ses effets sur les nouveaux locaux.

➤ En cas de mauvais services et notamment d'approvisionnements irréguliers, de pannes répétées, d'entretien insuffisant, le loueur devra adresser une lettre recommandée avec A.R. à la société STMP pour la mettre en demeure et demander de remédier à la situation au plus vite. A défaut de résultat dans un délai de 15 jours à compter de la réception de cette lettre ou de mises en demeure successives, l'entreprise pourra résilier, sans préavis le présent contrat. En fin de contrat, le loueur s'engage à restituer le matériel.

Article 4.1 : Interruption anticipée

➤ Le locataire qui voudra restituer le matériel avant le terme prévu de la location s'engage à verser au loueur à titre d'indemnités de résiliation le montant des loyers restant à couvrir jusqu'au terme du contrat.

Article 5.1 : Empêchement du loueur

➤ Que l'empêchement du loueur entraîne ou non l'annulation de la présente location, le locataire ne pourra demander de dommages et intérêts en raison des cas ci-dessous énumérés

- Retard de livraison et/ou toutes dispositions prises en cas de force majeure, notamment grèves, émeutes, barrages routiers, accidents, intempéries.....
- Privation de jouissance, trouble commercial, immobilisation en cas de pannes ou réparations en cours de location à moins que celle-ci ne soit nécessitée par l'usure normale du matériel.

Chapitre 2 : Etat, utilisation et entretien du matériel

Article 1.2 : Etat du matériel

➤ 6.1 Le loueur garanti que le matériel mis à la disposition du locataire est en bon état de fonctionnement lors de son installation et qu'il est conforme aux normes en vigueur.

➤ 6.2 Le locataire reconnaît que le matériel mis à sa disposition est en bon état de marche, de présentation, de propreté, d'entretien, conçu et équipé pour satisfaire à l'usage auquel on le destine, possède les caractéristiques demandées par le locataire en fonction des renseignements qu'il a fournis dans les termes de l'article 2.1.

➤ 6.3 Le locataire s'engage à restituer le matériel en fin de location en bon état, au complet, tel que reçu.

➤ 6.4 Toutes réserves éventuelles à la livraison et la reprise doivent impérativement être formulées dans les délais et formes prévues à l'article 13.3 des présentes conditions générales.

➤ 6.5 Le locataire est tenu de respecter les seuils de températures ambiantes pour le bon fonctionnement du matériel. Soit une température ambiante comprise entre + 16° C et 80 % d'humidité relative (Classe 1 .NF EN.441-4) et + 25° C et 60 % d'humidité relative (Classe 3 .NF EN.441-4).

➤ 6.6 La maîtrise de la chaîne du froid est sous la responsabilité du locataire qui doit régulièrement vérifier le respect des éléments suivants, conditions indispensables pour garantir les performances annoncées par STMP :

- -Le chargement des produits à la bonne température à cœur dans la vitrine
- -La rotation correcte des produits.
- -Les limites de chargement à ne jamais dépasser.
- -La maîtrise des courants d'air et du rayonnement.
- -L'entretien périodique de dégivrage et de nettoyage par l'exploitant.

- Le parfait fonctionnement des machines de production frigorifique.
- Le respect des réglages.
- Le bon fonctionnement des dispositifs d'alarmes.

Article 2.2 : Utilisation du matériel

- 7.1.1 Le locataire s'engage à utiliser le matériel loué en professionnalisme.
- 7.1.2 Pour le cas particulier de location de matériels frigorifiques, le locataire s'engage à les utiliser pour l'exposition de produits prévus à cet effet et conformément soit aux instructions données au préalable par le loueur, soit aux renseignements figurant d'origine sur chaque matériel frigorifique, notamment afin de fournir le courant électrique nécessaire au bon fonctionnement du système frigorifique.
- 7.3 Le matériel loué reste la propriété du loueur. A ce titre, le prêt ou la sous-location sont strictement interdits sauf autorisation écrite préalable du loueur.

Article 3.2 : Entretien du matériel

- 8.1 Si le matériel tombe en panne ou devient dangereux, le locataire s'engage à l'arrêter et prévenir immédiatement le loueur. Celui-ci fera remplacer ou réparer s'il y a lieu le matériel défectueux par un matériel similaire, en bon état de marche.
- 8.2 Les frais d'entretien, de réparation, de remplacement du matériel, quelque qu'en soit la cause, à l'exception de ceux dus à une utilisation normale, seront à la charge du locataire.
- 8.3 Les réparations et/ou remplacements seront effectués directement par le loueur ou par le locataire après autorisation écrite et préalable du loueur, ce dernier restant seul juge de la nécessité de réformer le matériel ou un accessoire.
- 8.4 Les frais de nettoyage du matériel sont à la charge du loueur et ne pourra en aucun cas être réclamé par le locataire en cas de location longue durée.

Article 4.2 : Garde du matériel

- 9.1 Le locataire est responsable du matériel loué et assume la garde du matériel. A ce titre, il est responsable de tous dommages causés soit à lui-même ou à ses préposés, soit à des tiers par le matériel loué.
- 9.2 Le locataire se reconnaît responsable de tout vol, incendie, vandalisme, perte, dommages causés au matériel à la suite d'une mauvaise manipulation ou utilisation, dégradations de toutes natures autres que l'usure normale subie par le matériel et les accessoires.
- 9.3.1 En fonction de la nature des marchandises exposées, le locataire devra impérativement effectuer des contrôles réguliers de la température affichée au thermostat pour éventuellement déceler tout mauvais fonctionnement de l'équipement de réfrigération.
- 9.3.2 En cas d'arrêt ou de fonctionnement défectueux de l'appareillage frigorifique, le locataire devra prendre toutes mesures conservatoires afin d'éviter la perte ou la détérioration de la marchandise.
- 9.3.3 Le loueur ne pourra donc en aucun cas être reconnu responsable des dommages aux marchandises exposées. Sont donc notamment exclu les conséquences d'une panne de courant et d'un défaut de contrôle ou d'entretien incombant au locataire.
- 9.4 Le locataire s'engage à renoncer à tous recours contre le loueur lorsque sa responsabilité est en cause et à exiger de ses assureurs une clause de renonciation à recours en ce cas.
- 9.5 Le locataire s'engage à :

- aviser immédiatement et sans délai, le loueur en cas d'accident/incident tel que mentionné ci-dessus et saisir s'il y a lieu les autorités locales de police ou de gendarmerie,
 - faire au loueur une déclaration écrite dans les 48 heures, cette déclaration comportera tous les renseignements établissant les circonstances du sinistre, l'identité des parties et des témoins s'il y a lieu.
- Tout manquement quelconque à l'un des engagements du locataire entraîne de plein droit la résiliation de la présente location sans préjudice des dommages et intérêts qui pourraient être dus au loueur.
- 9.6 Le loueur sera en droit de facturer le prix de remplacement d'un appareil identique ou les frais de réparations nécessités, conformément à l'article 8.2 des présentes conditions générales.

Chapitre 3 : Assurance

Article 1.3 : Responsabilité civile

- Le locataire est impérativement tenu de souscrire une police d'assurance couvrant sa responsabilité civile illimitée avec une clause expresse d'extension de la couverture à la R.C. du loueur.

Article 2.3 : Assurance dommage/vol - incendie

- 11.1 Afin d'assumer personnellement les dommages susceptibles d'être causés au matériel, il appartiendra au locataire de souscrire une police d'assurance dommage couvrant tous les dégâts pouvant survenir au matériel et aux marchandises qui y sont exposées (avec une extension aux dommages et pertes résultant de l'influence de la température par suite d'arrêt ou de mauvais fonctionnement accidentel du matériel frigorifique) ainsi qu'une police vol-incendie auprès des compagnies notoirement solvables au moment de la couverture. Le refus de souscrire engage automatiquement l'entière responsabilité du locataire en cas de survenance des événements ci-dessus énumérés.
- 11.2.1 Cette assurance dommage/vol-incendie pourra être souscrite par l'intermédiaire du loueur, qui n'acceptera aucune solidarité avec les assureurs ; sur demande expresse, détaillée, écrite et non équivoque du locataire adressé par ordre écrit au loueur au jour de la signature du présent contrat de location, en recommandé avec accusé de réception.
- 11.2.2 Les conditions générales et particulières de la police ainsi souscrites sont réputées connues et agréées par le locataire, qui aura donc tout intérêt à les demander par écrit. Le loueur facturera le prix de l'assurance ainsi souscrite en plus de la location et du forfait implantation.
- 11.3 En ce qui concerne l'assurance du matériel transporté, le loueur s'engage à souscrire soit directement, soit par l'intermédiaire du commissionnaire du transport s'il y a lieu, une police d'assurance dommage couvrant tous les dégâts pouvant survenir au matériel transporté.

Chapitre 4 : Acheminement du matériel et formalités

Article 1.4 : Transport

➤ Le loueur utilise tous voies et moyens à sa convenance pour l'acheminement du matériel ainsi que tout intermédiaire, commissionnaire et/ou transporteur divers qui sont par avance réputé agréé par le client.

Article 2.4 : Obligations du locataire à la livraison

➤ 13.1 Le locataire doit assister et non participer aux opérations de déchargement/chargement (sauf envois de plus de trois tonnes où il appartiendrait au locataire de les effectuer).

➤ 13.2 Le locataire doit vérifier et constater l'état du matériel conformément aux dispositions de l'article 6.2 des présentes conditions.

➤ 13.3 En cas de manquants, d'avaries ou toutes détériorations apparentes de quelque nature que ce soit, le locataire doit impérativement :

- émettre dès la livraison et en présence du transporteur des réserves précises, détaillées, motivées sur le bon de livraison ou titre de transport qui lui sera remis par ce dernier,
- confirmer ces réserves par lettre recommandée dans les trois jours (non compris les jours fériés) qui suivent la livraison au transporteur et au loueur.

➤ 13.4 Tout manquement aux formalités de l'article 13.3 éteint de plein droit toute action à l'encontre du transporteur.

En conséquence, et si la négligence du locataire a entraîné l'extinction du droit d'action du loueur à l'encontre du transporteur, pour le cas où la responsabilité de ce dernier serait engagée, le loueur sera en droit de rejeter toutes réclamations du locataire au titre des dommages subis par le matériel transporté et pourra lui facturer s'il y a lieu le montant du recours qu'il aurait perçu auprès du transporteur pour le préjudice matériel subi.

Chapitre 5 : Prix, modalités de règlement et caution

Article 1.5 : Prix

➤ 14.1 La facturation est établie en fonction :

- du prix de location sur la base d'un terme fixe correspondant à la durée de la mise à disposition du matériel,
- et/ou du forfait implantation qui pourra comprendre selon les modalités convenues, la livraison, l'enlèvement, le montage, le démontage, le nettoyage, le transport aller/retour et en tout état de cause l'assurance du matériel transporté.

➤ 14.2 Toutes prestations supplémentaires seront facturées en sus.

Article 2.5 : Actualisation des prix

➤ 15.1 La facturation est établie en fonction des conditions économiques existantes à la date de signature du présent contrat de location.

➤ 15.2 Le loueur se réserve le droit de modifier ses prix sans préavis si des charges imprévisibles et indépendantes de la volonté du loueur surviennent avant le début de l'opération.

Article 3.5 : Modalités de paiement

➤ 16.1 Sauf dispositions contraires expresses, toute facture est payable trente jours.

➤ 16.2 Le non-paiement des factures à l'échéance convenue pourra entraîner une intervention contentieuse. Outre le restant des sommes dues, les frais de justice et intérêts légaux, le loueur sera en droit d'exiger une indemnité fixée forfaitairement à 10% de sommes dues.

Article 4.5 : Caution

➤ 17.1 Le loueur est en droit d'exiger une caution. Celle-ci sera restituée au locataire dès règlement de sa facture de location. Elle garantit la bonne fin de la location notamment les frais de remplacement ou de réparation et pourra compenser toutes dettes que le locataire pourrait contracter à l'égard du loueur.

➤ 17.2 Le versement de la caution, s'il y a lieu, ne pourra en aucun cas servir à une prolongation de la présente location.

Chapitre 6 : Juridiction

Article 1.6 : En cas de contestation relative à l'exécution et l'interprétation du présent contrat, il est fait attribution de juridiction au Tribunal de Commerce de Créteil qui sera seul compétent et ce même en cas de pluralités de défendeurs et d'appel en garantie.



Contact

Agence Paris - Villeneuve Saint Georges

100 avenue de Choisy - Zone de la Pépinière
94 190 Villeneuve-Saint-Georges
01 43 89 06 00 - contact@stmp-location.com

Agence Meaux - Poincy

2 rue de la briqueterie
77 470 Poincy - Z.I. Nord de Meaux - Poincy
01 60 09 81 31 - contact@stmp-location.com

Agence Avignon

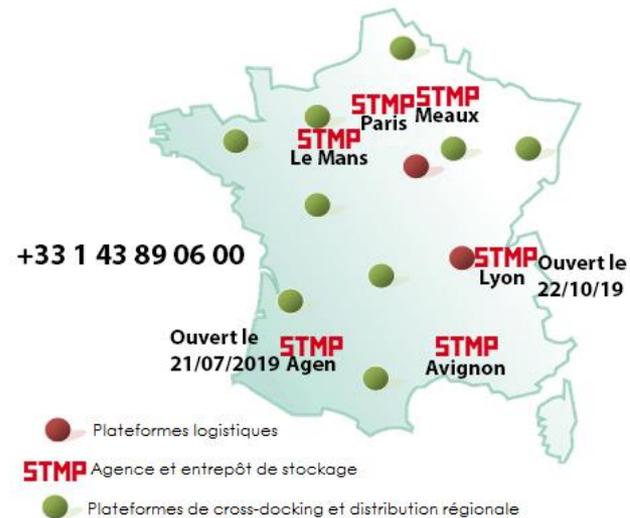
55 rue du 12ème Régiment des Zouaves
84 000 Avignon - Zone des Courtines
04 90 87 18 08 - contact@stmp-location.com

Agence Agen - Castelculier

89 rue Joseph Teulère
Z.A. de Trignac 47240 Castelculier
05 53 48 32 94 - contact@stmp-location.com

Agence Lyon - Saint Laurent de Mure

6 avenue des Catelines
69 720 Saint Laurent de Mure
04 37 58 44 26 - contact@stmp-location.com



www.stmp-location.fr

Email : contact@stmp-location.com

SARL AU CAPITAL DE 301 200€
R.C.S. CRETEIL B389 856 261 – APE 4669 C